

**COMMUNE DE ROMANS  
AIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
ROMANS  
SEANCE 05 JUILLET 2021**

Membres en exercice : 15 ; Membres présents : 11 ; Convocation du 29 juin 2021  
L'an deux mille vingt et un le cinq juillet, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil à la Mairie. La présidence de cette réunion a été assurée par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

**Membres présents : Mesdames DUVILLARD Isabelle, RAVOUX Annick, CURTIL Paulette, MAGAUD Catherine, et SIMONET Chantal Messieurs CHATELET Jean-Marc, GAUTHIER Jean-Michel, AJOUX Romain, BERARDET Jean-Noël et PERRADIN Laurent,**

**Membres excusés : Messieurs Pierre GUINET, Patrick BONIN, Yoann RAVET et Madame Marie-Hélène LLORENS**

**Secrétaire de Séance : Madame Catherine MAGAUD**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 07 juin 2021.

**DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES**

- Suite à la suppression de la Taxe d'habitation et au courrier explicatif du 25 juin dernier concernant l'exonération de la Taxe foncière de deux ans pour les constructions nouvelles, le Conseil devait statuer sur un taux d'exonération (40, 50, 60, 70, 80 ou 90%). Après avoir étudié plusieurs cas de figure il a été décidé qu'une exonération de 50% serait consentie pour les nouvelles constructions. Une exception sera faite pour les bénéficiaires de prêts d'état qui eux seront totalement exonérés pendant la période de 2 ans.
- Concernant la Convention avec la communauté de commune pour la mise en œuvre des tarifs du service ADS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 suite à l'invalidation du premier document. Le Conseil, à l'unanimité mandate Monsieur le Maire pour la signature de cette convention.
- Une demande de dérogation à la carte scolaire a été demandée par Monsieur MARLAUD demeurant à ROMANS concernant sa fille Zoé qui est scolarisée à CONDESSIAT. A titre tout à fait exceptionnel une suite favorable sera faite à sa demande.
- Marché d'entretien des routes. Deux entreprises sur trois ont répondu à l'appel d'offre. La société SOCAFL dont le devis est de 12 290 € HT et la société COLAS dont le devis est de 16 638 HT. Le Conseil a retenu le devis de la société SOCAFL.
- Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. La demande de subvention d'un montant de 4 800 € a été validé, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'éducation nationale pour son attribution définitive.

- Le Département fait savoir que la subvention demandée pour les travaux d'isolation, de plâtrerie et d'électricité dans les locaux de la cantine et de l'école est attribué à la commune dans le cadre de la DSIL. Il conviendra de lui faire parvenir tous les documents liés à cette opération.
- Les travaux d'occultation et d'éclairage pour la salle polyvalente recevront quant à eux une subvention de la part du Conseil Régional.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- ✓ L'application téléphonique Smartemis sera mise en place sur les téléphones de Monsieur. le Maire ainsi que ceux du 1<sup>ier</sup> adjoint M. PERRADIN Laurent et de l'employé municipal RUDE Christian. Gérée par le SDIS cette application avertira en temps réel des interventions d'un centre de secours sur la commune.
- ✓ Pour les travaux de la salle polyvalente, le luminaire sera remplacé la semaine prochaine en LED. A noté que les travaux pour le film d'occultation sont terminés.
- ✓ Inscription au comité départemental du fleurissement pour le concours annuel.
- ✓ Des purificateurs d'air seront installés dans les locaux de la cantine. Une mutualisation de cet achat est proposée par la communauté de commune. Cet investissement bénéficiera d'une subvention de 80% de la part du Conseil Régional.
- ✓ La limitation de vitesse à 20 km/h (zone de rencontre) dans les lotissements et aux abords de la salle polyvalente est à l'étude. On demande l'avis du service des routes. Cette prescription favorisera la sécurité des piétons dans les aires concernées.
- ✓ Reçu quote part de SUEZ pour l'assainissement collectif des eaux de 3 870 €
- ✓ Une assemblée générale du comité technique du Clic (organisme France service) se déroulera aux Opalines le 23 septembre 2021.
- ✓ Prolongation du contrat de travail de Valérie MESSAND jusqu'au 31 août 2021.
- ✓ Fête des voisins prévue le vendredi 27 août 2021 en soirée dans la cour de l'école. Une information sera faite auprès de tous les habitants dans les jours à venir.

Après un tour de table, la séance est levée à 21h 05

Réunion Maire / Adjointes le 23 août 2021 à 18h30  
Séance du Conseil Municipal le 30 août 2021 à 19h00  
Commission animation le 19 juillet à 18h00

Le Maire,  
Jean-Michel GAUTHIER